

2019

RIVES  
de l'YON

BULLETIN  
MUNICIPAL N°8



Le dossier  
**La rentrée scolaire**  
à Rives de l'Yon

# Un été et une rentrée 2019-2020 sur les chapeaux de roues //////////////////////////////////



La rentrée scolaire 2019 à été égale aux précédentes en se questionnant sur les effectifs, en accueillant de nouveaux enfants et de nouveaux enseignants à qui je souhaite la bienvenue à Rives de l'Yon.

**Je vous invite du reste à prendre connaissance des éléments de cette rentrée en parcourant le dossier scolaire dans ce bulletin.**

L'été a été particulièrement propice aux travaux habituels de remise en état des classes, réaménagement en meubles... et surtout la mise en place des équipements en informatique dont la continuité de l'installation des tableaux numériques, vidéo projecteurs et ordinateurs portables.

Le conseil municipal vient de choisir le cabinet d'architectes chargé d'accompagner les élus, les équipes pédagogiques, les parents bénévoles en vue de la construction des restaurants scolaires au groupe Dolto Maternelle et Élémentaire ; les premières esquisses sont en préparation en Novembre.

Un préau est en cours de réflexion dans la cour de l'école élémentaire Dolto pour améliorer le confort des enfants.

Concernant la rénovation de l'École Vallée de l'Yon et le périscolaire, les études et les analyses continuent pour choisir l'architecte dans les meilleurs délais.

Les parents, les enseignants de l'école Notre Dame en partenariat avec la DEC Vendée travail au réaménagement des locaux pour une amélioration des classes et des services proposés aux enfants dont la restauration scolaire sur le site.

J'adresse mes encouragements particuliers à tous nos jeunes : ceux dont c'est la 1ère rentrée scolaire, ceux qui sont passés au collège ou au lycée, ceux qui ont réussi leurs examens ou concours vers les enseignements supérieurs ...

De nombreux travaux sont en cours :

- Place de Röthenbach : reprofilage de la place, sablage,
- ✦ Places pour personnes à mobilité réduite, éclairage extérieur de la salle nettoyage du ruisseau après élagage des peupliers,
- ✦ Itinéraires cheminements doux dans les 2 bourgs.
- ✦ Travaux de voirie habituels dont ceux de la rue de la mairie dans le bourg de Chaillé.

Je veux aussi revenir sur les événements des vacances avec notamment la semaine internationale qui a permis d'accueillir dans nos familles plus de 80 personnes de Röthenbach, commune bavaroise avec laquelle nous avons renouvelé notre charte de jumelage et nos 30 ans d'échanges.

**J'adresse mes remerciements et ma reconnaissance aux bénévoles du comité d'échanges et du comité des fêtes qui ont beaucoup œuvré en relation avec les élus et les services municipaux pour la pleine réussite de ces activités qui contribuent à la dynamique de la commune Rives de l'Yon.**

Je veux aussi saluer la marche gourmande et ses 500 randonneurs à travers nos chemins communaux, organisée par la Clé Québec pour soutenir le prochain séjour de nos adolescents à l'Avenir au Québec.

Profitez bien de l'automne, ses couleurs chaleureuses avec impatience les pluies d'automne et de l'hiver.

Bonne lecture.

**Jean-Louis BATIOU**

*Maire de Rives de l'Yon*

*Vice-Président*

*de la Roche-sur-Yon Agglomération*

*Président du Pays Yon et Vie*





## **RETOUR EN IMAGES ..... P4**

30 ANS D'ÉCHANGES AVEC RÖTHENBACH  
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA VALLÉE DE L'YON  
CINÉMA PLEIN AIR  
PIQUE-NIQUE QUARTIERS  
ESPACE JEUNE : TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ  
VILLAGE EN FÊTE

## **INFORMATIONS PRATIQUES ..... P10**

### **DOSSIER RENTRÉE SCOLAIRE ..... P12**

- ÉCOLE MATERNELLE DOLTO ..... P12
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DOLTO ..... P13
- ÉCOLE VALLÉE DE L'YON ..... P14
- RPI ST SAUVEUR / ST MÉLAINE ..... P15
- ÉCOLE NOTRE DAME ..... P16
- MFR ..... P17
- ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ..... P18
- RESTAURATION SCOLAIRE ..... P20
- ASSOCIATIONS PARENTS ÉLÈVES ..... P21
- T.A.P. / PLAN MERCREDI ..... P22

### **BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ..... P23**

### **ÉCONOMIE : TAXIS BLANDIN ..... P24**

### **TRAVAUX : CHEMINEMENTS DOUX ET VOIRIE ..... P26**

### **TRANSPORTS ..... P29**

### **ENVIRONNEMENT ..... P32**

### **SOCIAL ..... P35**

### **ÉTAT CIVIL ..... P37**

### **AGENDA ..... P39**

Directeur de publication : Jean-Louis BATIOU  
Rédaction : Services de la Mairie  
Conception : L'Ours en Plus  
Impression : Imprimerie Yonnaise  
Crédit photo : Adobestock, service de la mairie, DR  
TIRAGE : 1 900 exemplaires imprimés sur du papier issu des forêts gérées durablement

# RETOUR EN IMAGES

## 30 ANS DE JUMELAGE AVEC RÖTHENBACH

*Du 18 au 25 août 2019, Rives de l'Yon a reçu une délégation allemande venue de la commune jumelle de Röthenbach.*

Nos deux communes ont célébré, cet été, leurs 30 ans d'échanges et d'amitié. Les jeunes scouts de la commune jumelle Silkstone, en Angleterre, étaient présents pour assister à cet anniversaire. Les membres du Comité d'Échanges avec les Pays Étrangers ont organisé, pour l'occasion, une semaine riche en visites, rencontres et festivités.

**Le vendredi 23 août**, dans le jardin de la mairie de Saint-Florent et en présence des délégations, des familles d'accueil et des élus de Rives de l'Yon, Français et Allemands ont inauguré la sculpture offerte par les Bavarois. Cette inauguration a été l'occasion pour les scouts anglais de planter un rosier offert à la commune de Saint-Florent-des-Bois lors d'un précédent échange.

*« Les 30 ans d'échanges que nous fêtons reflètent le sens que nous avons voulu donner au jumelage de nos communes en 1989. »*

Dans la journée du vendredi, les habitants de Rives de l'Yon et les délégations étaient invités à se rencontrer à l'occasion d'un tournoi sportif.

Les vainqueurs ont été récompensés à l'issue de la cérémonie d'inauguration.

Le groupe folklorique Fol Avaine, à l'origine des premiers échanges avec l'Allemagne a ouvert la cérémonie d'inauguration.

Dans la soirée, un feu d'artifice a été tiré par les artificiers de Jacques Couturier et du Comité des Fêtes au terrain du Pont de Chaillé.

**Le samedi 24 août**, les délégations étrangères, les élus, les pompiers, la fanfare de Röthenbach, le groupe folklorique « Les Noçurs Dos Umias » et les habitants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Chaillé pour un défilé jusqu'au terrain du Pont, lieu symbolique choisi pour la signature des Chartes de jumelage.

## Un jeune français et deux jeunes filles allemandes ont fait lecture de la Charte de jumelage

En présence de Dominique CAILLAUD, signataire de la première charte de jumelage en 1989, les maires des communes de Rives de l'Yon et Röthenbach ont réaffirmé leur souhait de consolider et de développer leurs relations amicales et réciproques par un jumelage officiel.

*« Nous disposons chacune, chacun, d'un réservoir infini d'énergie qu'il est bon de partager avec nos amis, nos proches. »*



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17

## Légendes

- 1- Les membres du Comité d'Echanges, les délégations de Röthenbach et Silkstone
- 2- Explications de l'œuvre par l'auteur
- 3- Inauguration de l'œuvre offerte par Röthenbach
- 4- Animation par le groupe Fol Avaine
- 5- Les Scouts de Silkstone ont planté un rosier
- 6- Les vainqueurs du Tournoi Sportif
- 7- Le Feu d'artifice tiré le vendredi soir au Pont de Chaillé
- 8- Départ du Défilé de la Salle de sports à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- 9- (de droite à gauche) Jean-Louis Batiot, Stephan HÖB, Bruno Dreillard
- 10- Défilé dans les rues à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- 11- Défilé dans les rues à Chaillé-sous-les-Ormeaux

12- Lecture de la Charte par un jeune Français et deux jeunes filles Allemandes

13- Interprétation des hymnes

14-15 Signature et échange des chartes entre les maires et les présidents des comités d'échanges.

16-17 Les deux maires ont pu s'exprimer sur l'importance de ce jumelage et des échanges internationaux

**« Alors rêvons que ces échanges se pérennisent avec nos jeunes, il faut tout faire pour eux et qu'ils prennent tous les avantages de cette charte pour que nos échanges soient ceux du partage et du regard bienveillant entre nos citoyens des communes jumelles ou partenaires. »**

# RETOUR EN IMAGES

## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA VALLÉE DE L'YON

Des journaux pour des projets ! L'association collecte des journaux tout au long de l'année. Un bac est accessible à tous près du Garage Guerineau. Les parents bénévoles recherche des volontaires pour transporter les papiers collectés jusqu'à la

Mothe Achard. Si vous voulez les aider, contactez la Présidente de l'Association au 06 21 33 00 90.

**D'autres actions sont à prévoir pour l'année 2019-2020.**

L'argent perçue tout au long de l'année permet de financer différents projets de l'école (les différentes sorties scolaires, le transport, achats de fournitures etc.).

Tenez-vous informé de l'actualité en aimant la page facebook **APE de l'école publique de la Vallée de l'Yon.**

### CONTACT

**Gabrielle KLEPPER**  
Association de Parents d'Elèves de l'Ecole de la Vallée de l'Yon.

06 21 33 00 90  
g.chartin@yahoo.fr



29.06.19 : Une belle fête de la Vallée de l'Yon a été organisée avec l'Amicale Laique. Un feu d'artifice magique qui a fait rêver petits et grands.

## CINÉMA PLEIN AIR :

**Par une douce soirée d'été, le 20 août, les amateurs de cinéma se sont retrouvés dans le jardin de la Maison des Libellules pour une séance de cinéma en plein air.**

Les portes du jardin se sont ouvertes à 19h. Le groupe Pompas et Solo a accompagné les spectateurs dans une déambulation musicale. Le bistrot « La Pause » proposait une restauration sur place, composée de tartines, de crèmes et de tartes aux fraises. Les personnes présentes ont pu apprécier à cette occasion une bière artisanale vendéenne et le vin du producteur local. Au crépuscule, 150 spectateurs se sont installés devant l'écran pour assister à la projection du film « Moi, moche et méchant ».



## PIQUE-NIQUE CHAMP-VAIRÉ À SAINT FLORENT

Le pique-nique annuel du Champ Vairé a eu lieu le samedi 6 Juillet, les nouveaux élus pour l'année 2019 -2020 sont Myriam Hébraud et Michel Raffin.

Bonne participation des villageois par cette belle journée d'été.



## PIQUE-NIQUE DES HABITANTS DU LOTISSEMENT BOURG-OUEST À SAINT FLORENT

Le pique-nique annuel du lotissement Bourg-ouest a réuni une trentaine de personnes le premier week-end de septembre. Grâce à une météo clément, les habitants se sont retrouvés

sous les chênes de l'espace vert du quartier. Un après-midi festif qui a permis à tous de se détendre en faisant une partie de pétanque, de belote, de scrabble ou tout simplement

pour bavarder avant de prendre un bon goûter. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, même week-end, même heure et avec la même bonne humeur.



# RETOUR EN IMAGES



## ESPACE JEUNES DE RIVES DE L'YON

Un été dynamique à l'espace jeunes de Rives de l'Yon !

Les jeunes rivayonnais ont su où se retrouver pour s'amuser. L'été a été rythmé par des animations préparées par les animateurs en concertation avec les jeunes : activités à thèmes, sortie au parc des dunes, temps forts inter-foyers, karting et soirée tacos...

Les 11-13 ans ont bénéficié d'un séjour 'Survivor' à Mervent avec au programme du canoë, de l'escalade et le parc de Pierre Brune !

Les 14-17 ans ont eu l'opportunité de s'inscrire au séjour «Bord de mer» à La Tranche sur mer avec pour activités Wake board, quad, Luna Park !!

L'été s'est clôturé par le Festi 'Jeunes : une journée festive avec 118 jeunes des communes de l'agglomération : Venansault, Mouilleron, Aubigny-Les Clouzeaux, Dompierre sur Yon et Nesmy.

Toute la journée les jeunes ont participé à des activités ludiques (nerf battle, zumba, création de bracelet...) ou des ateliers de préventions avec l'intervention de divers partenaires (la sécurité civile, la Maison des adolescents, la sécurité routière). Cette journée s'est terminée en beauté avec une pool party à la piscine de Saint Florent !!





# VILLAGE EN FÊTE - LA CLOPINIÈRE

15.09.2019



## Infos Pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE  
DES MAIRIES



### SAINT-FLORENT- DES-BOIS

- **Lundi** 8h45 / 12h30  
14h-18h30
- **Mardi** 14h-17h30
- **Mercredi** 14h-17h30
- **Judi** 8h45 / 12h30
- **Vendredi** 14h-17h30



### CHAILLÉ- SOUS-LES-ORMEAUX

- **Lundi** 8h45 / 12h30
- **Mardi** 8h45-12h30
- **Mercredi** 8h45 / 12h30
- **Judi** 8h45 / 12h30
- **Vendredi** 8h45 / 12h30  
14h-18h30

## CIVISME

### Divagation des animaux

**Article 213-1 du Code rural,  
un chien est considéré comme  
divagant :**

- ❖ s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- ❖ s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- ❖ s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- ❖ s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

**En conséquence, les chiens et  
les chats ne peuvent circuler  
qu'aux conditions suivantes :**

- ❖ être vaccinés contre la rage ;
- ❖ être identifiés par tatouage ;
  - ❖ être sous la surveillance directe de leur propriétaire.

**Le propriétaire d'un chien ou  
d'un chat doit être en mesure  
de présenter à toute réquisition  
un certificat de vaccination  
antirabique en cours de validité  
et une carte d'immatriculation  
de l'animal.**



## CIVISME



### *Dépôt*

Conformément à la loi n° 75- 633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, les dépôts dits sauvages sont interdits. Ils nuisent à l'environnement car les déchets polluent l'air, les sols, les eaux et dégradent le paysage. Il est procédé à la recherche systématique des coordonnés des contrevenants qui peuvent être punis d'une amende allant de 1500 € à 3000 € en cas de récidive (art. R635-8 du Code Pénal modifié par décret n°2007-1388).

Enfin, tout déchet provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de son volume ou de son poids, ne peut être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessite un mode de gestion particulier, est qualifié de déchet encombrant. Il doit faire l'objet d'un apport en déchetterie.



## Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale, il faut remplir les conditions suivantes :

- ❖ Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- ❖ Être français
- ❖ Jouir de ses droits civils et politiques

### Rappel

- ❖ Le Français qui atteint l'âge de

18 ans est inscrit automatiquement sur la liste électorale s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au second tour.

- ❖ Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur la liste électorale complémentaire de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
- ❖ Si vous étiez sous tutelle avant le 23 mars 2019, pensez à déposer votre demande d'inscription en mairie.

### Pour vous inscrire, plusieurs possibilités :

- ❖ Soit au guichet de votre mairie muni d'une pièce d'identité

et d'un justificatif de domicile afin de compléter le formulaire papier

- ❖ Soit en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ; il vous faudra alors scanner vos justificatifs pour les joindre à votre demande.

Les inscriptions sont recevables toute l'année avec une date butoir à l'approche des scrutins (le dimanche 5 mars 2020 en ce qui concerne les prochaines élections municipales).

Pour toute question, contactez l'une de vos mairies.

**Accéder au site de vérification de l'inscription sur les listes électorales :**

**[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)**

## Rives de l'Yon se dote d'un nouveau site internet

Après plusieurs mois de développement, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture, fin novembre, de notre nouveau site internet : [www.rivesdelyon.fr](http://www.rivesdelyon.fr)

Cet outil a été conçu pour vous informer sur les événements et les activités organisées sur la commune. Il rassemble l'ensemble des acteurs du territoire sur un même support. Il s'adapte à tous les écrans (ordinateur, mobile et tablette) et répond aux normes d'accessibilité.

Vous y retrouverez toutes les informations pratiques (coordonnées, localisation...). Il vous permettra de contacter la mairie ou tout autre acteur de la vie locale pour toute demande de renseignements, prendre connaissance des derniers documents relatifs à la vie municipale : comptes-rendus des conseils municipaux, bulletins municipaux, grands projets...



Le site propose aux administrés de nouvelles fonctionnalités : l'abonnement à une newsletter, la possibilité de proposer un contact, un événement et la création d'un compte citoyen sur le Portail Citoyen.

### Créer son compte citoyen : comment et pourquoi ?

Si vous souhaitez créer votre propre compte citoyen, rien de plus simple, il vous suffit d'accéder à notre site et sur la page d'accueil, de cliquer sur le bouton d'accès rapide « Portail citoyen » puis suivre les démarches indiquées.

En créant votre compte, vous accéderez à l'historique de vos démarches et bénéficierez d'un coffre-fort numérique permettant de stocker les pièces justificatives nécessaires.

### Le Portail Citoyen, qu'est-ce-que c'est ?

Le Portail Citoyen est un télé-service accessible 24h/24 et 7j/7 proposé aux administrés. Il vous permet de faire une demande d'acte d'état civil, de prendre un rendez-vous pour des questions d'urbanisme ou encore, de signaler un problème. Vous pouvez effectuer une requête via un formulaire pré-établi et les agents concernés répondront à votre demande.

Tout au long du traitement de cette requête, le citoyen sera averti de l'avancement de son dossier par mail et/ou sms. Ces services ne nécessitent pas de se déplacer et permettent un gain de temps.



## École maternelle Françoise Dolto



**L'école maternelle Françoise Dolto accueille 65 élèves pour cette année 2019/2020. Une autre rentrée sera prévue au mois de janvier.**

**L'équipe pédagogique et les effectifs se composent ainsi :**

- ❖ La classe de PS1-PS2 avec Michaëlle LOIZEAU (enseignante), accompagnée de Sabine PAPIL-LON (ATSEM). Elles accueillent 20 élèves en ce début d'année
- ❖ La classe de PS-MS avec Marie Pascale GOIS (enseignante), accompagnée de Nathalie BRIF-FAUD (ATSEM). Elles accueillent 22 élèves.
- ❖ La classe de MS-GS avec Vincent PEROCHÉAU (enseignant-directeur), accompagné de Florence CAILLAUD (ATSEM). Ils accueillent 23 élèves.

### **Le Projet d'école**

Mis en œuvre jusqu'en 2022. Il s'articule autour de trois axes essentiels :

- ❖ assurer la continuité et la cohérence des apprentissages
- ❖ favoriser un climat scolaire serein
- ❖ développer une culture artistique et culturelle en s'ouvrant sur le monde.

Cette année, les trois classes vont réaliser un travail tout au long de l'année autour des émotions en articulant le langage, les sorties et les œuvres artistiques.

La thématique transversale à tous les domaines est l'Art et la Danse.

Comme tous les ans, les élèves vont participer à plusieurs sorties : Festival International du Film, un partenariat avec Le Grand R permettra de développer l'ouverture culturelle des élèves. Des échanges d'œuvres seront proposés avec Chaillé-sous-les-Ormeaux afin d'étoffer l'Artothèque. L'échange avec l'École de la Vallée de l'Yon aura aussi pour thématique l'Art et la Danse puisqu'un échange danse aura lieu au mois de mars.

### **CONTACT**

**École Maternelle Françoise Dolto**  
**3 rue de la Liberté**  
**Saint-Florent-des-Bois**  
**85310 RIVES DE L'YON**  
**02 51 46 75 38**  
**ce.0851373f@ac-nantes.fr**



## École élémentaire Françoise Dolto

155 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire. L'équipe est composée de

- ❖ Christophe Blanchard, le directeur en charge de la classe de CM2. Marie-Germaine Pain assure le temps de décharge directoriale. Ils accueillent 27 élèves.
- ❖ Mélodie Chauvin assure la classe de CMI à la place de Pierre Caminade qui est en formation professionnelle. Elle accueille 27 élèves.
- ❖ Sophie Beaulieu prend en charge la classe de CE2-CM1. Elle accueille 26 élèves.
- ❖ Mélanie Breton enseigne pour la classe de CE1-CE2. Elle accueille 26 élèves.
- ❖ Nathalie Bouron et Laurence Boulay enseignent aux CP-CE1. Elles accueillent 49 élèves



### Le projet d'école se décline autour des 3 axes suivants :

- ❖ Cohérence et continuité des apprentissages en faveur des élèves
- ❖ Articulation et maîtrise de la langue entre le climat scolaire et toutes les disciplines
- ❖ Enrichir son parcours culturel et artistique

**Retrouvez toutes les actualités de l'école sur le site internet :**

[passerelle2.ac-nantes.fr/ecoledolto](http://passerelle2.ac-nantes.fr/ecoledolto)

### CONTACT

École élémentaire Françoise Dolto  
5 rue de la Liberté  
Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON  
02 51 46 73 65  
ce.0851374g@ac-nantes.fr

### Les activités et les projets de l'année :

Le jumelage avec la Scène Nationale du Grand'R de la Roche sur Yon va permettre de nombreux échanges, des spectacles pour chaque classe et des projets de découvertes artistiques. Les classes auront la possibilité de découvrir les coulisses des spectacles.

L'artothèque itinérante organisée en commun entre les écoles Françoise Dolto, l'école de la Vallée de l'Yon et l'IME, va nourrir des projets de création, d'échanges et de belles expositions.

Un atelier d'écriture avec la visite d'un auteur en littérature jeunesse est prévu. Un savoir que les élèves pourront mettre en pratique sur le blog de l'école.

En EPS, les enfants pourront bénéficier en fonction de leur classe d'âge, des interventions et de cycle de découverte, en hand, basket ou balle ovale.

Tous feront un travail de course d'endurance avec un cross en aboutissement, un cycle de danse avec une rencontre avec l'école de la Vallée de l'Yon, des activités d'athlétisme avec également une rencontre inter écoles.

Les enfants du CP au CM1 iront à la piscine, les CM2 iront à la patinoire.

Les CM2 participeront à un séjour en classe découverte.

Des travaux sur le thème du développement durable, de la protection de l'environnement et du changement climatique, seront menés, avec notamment l'appui de Vendée Eau.

Enfin, 5 classes seront équipées en matériel interactif de vidéo projection.



## École de la Vallée de l'Yon

*L'école de la Vallée de l'Yon accueille 103 élèves de la PS au CM2 des communes de Chaillé-sous-les-Ormeaux, du Tablier et des villages limitrophes de Saint-Florent-des-Bois. Un transport est organisé par la Roche sur Yon Agglomération entre le Tablier et l'école, et les villages de Chaillé-sous-les-Ormeaux et l'école. Pour cette rentrée 2019, l'équipe éducative reste globalement la même.*



### L'équipe pédagogique et les effectifs :

- ❖ Bénédicte Guitton est en charge de la classe de TPS/PS/MS aidée par Patricia Dugleux (ATSEM). Elles accueillent 22 élèves
- ❖ Céline Vivien, directrice, s'occupe des GS/CP accompagnée de Virginie Maratier (ATSEM). Elle est remplacée le temps de sa décharge de direction par Chloé Combault. Elles accueillent 27 élèves.
- ❖ Nathalie Rauturier enseigne aux CP/CE1/CE2. Elle accueille 27 élèves.
- ❖ Arnaud Déniel aura lui aussi une classe de trois niveaux cette année avec les CE2/CM1/CM2. L'effectif de sa classe est de 27 élèves.

**Retrouvez toutes les actualités de l'école sur le site internet :**

[passerelle2.ac-nantes.fr/ep-valleedelyon](http://passerelle2.ac-nantes.fr/ep-valleedelyon)



### Le projet d'école :

Cette année les enseignants et les élèves vont travailler autour du thème du bien-être en relation avec l'IREPS des Pays de la Loire. L'Instance Régionale en Éducation et Promotion de la Santé des Pays de la Loire (IREPS Pays de la Loire), créée en 2009, est une association œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique.

Au cours de l'année scolaire, nous avons programmé des sorties inter-écoles avec les écoles maternelle et élémentaire Françoise-Dolto.

Les élèves des classes CP au CM1 participeront au cycle piscine et les élèves du cours CM2 s'initient au sport de glisse à la patinoire.

### CONTACT

École publique de  
la Vallée de l'Yon  
3 place des Petits Princes  
Chaillé-sous-les-Ormeaux  
85310 RIVES DE L'YON  
02 51 34 99 15  
ce.0850249j@ac-nantes.fr  
De préférence le jeudi (jour  
de décharge)



## École Saint Sauveur



**L'école St Sauveur est en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école Privée St Méline du Tablier. Elle accueille les enfants des 2 communes de la maternelle au CE2 et l'école du Tablier accueille les enfants de CM1 et CM2.**

Le transport gratuit entre les deux communes s'effectue en car et est pris en charge par la Roche-sur-Yon Agglomération.

### **Les effectifs et la répartition :**

L'école St Sauveur compte 68 élèves à la rentrée et l'école St Méline 36 élèves.

Soit un effectif total de 104 élèves sur le RPI.

- ✦ à l'école St Sauveur : 3 classes :  
1 classe de TPS/PS/MS/GS (21 élèves), 1 classe de GS/CP (20 élèves) et 1 classe de CE1/CE2 (27 élèves)
- ✦ à l'école St Méline : 2 classes :  
1 classe de CM1 (17 élèves) et 1 classe CM2 (19 élèves)

### **L'équipe pédagogique et éducative :**

- ✦ Ecole St Sauveur (Chaillé Sous Les Ormeaux)
  - Stéphanie BORDET (TPS/PS/MS), directrice

- Solène JOLLY (CE1/CE2)
- Danielle AUDOUIN (GS/CP)
- Elisabeth TESSIER, ASEM, seconde les enseignantes
- ✦ Ecole St Méline au Tablier :
  - Jocelyne RABILLE (CM2), directrice,
  - Laurent TESSIER (CM1)
- ✦ Louis-Marie GRATON, enseignant du RA (Regroupement d'adaptation)

Laurence RAYNARD, est chargée de l'entretien des locaux des deux écoles.

### **Le projet d'année :**

Les écoles travaillent ensemble en projets et autour de temps forts.

Cette année, le projet s'articule autour de l'environnement et de la biodiversité :

- ✦ Découvrir son environnement.
- ✦ Observer la biodiversité, la faune et flore qui nous entourent en partenariat avec la Maison des Libellules.
- ✦ Apprendre à mieux connaître la planète et ses fragilités, ses animaux en danger, ses forêts qui disparaissent... pour grandir

en la respectant mieux.

Ce projet va être l'occasion pour les enfants de vivre de nombreux temps forts :

- ✦ Sorties pédestres
- ✦ Elevages en classe / appropriation du jardin pédagogique
- ✦ Réalisation d'un sentier sensoriel entre les 2 écoles.
- ✦ Sorties scolaires en lien avec le thème de l'année

### **Retrouvez toutes les actualités de l'école sur le site internet :**

[passerelle2.ac-nantes.fr/ecoledolto](http://passerelle2.ac-nantes.fr/ecoledolto)

### **CONTACT**

**École Saint Sauveur**  
25 rue de la Mairie  
Chaillé-sous-les-Ormeaux  
85310 RIVES DE L'YON  
02 51 34 97 22  
[stsauveur85@free.fr](mailto:stsauveur85@free.fr)



## Ecole Notre Dame

*Habitante de Chaillé-sous-les-Ormeaux, Nathalie Chemineau a commencé sa carrière en effectuant des quarts temps sur différentes écoles de l'Agglomération, notamment à l'École de Notre-Dame. Aujourd'hui, elle devient à temps plein directrice de l'école et s'occupera de la classe TPS/PS/MS.*

*L'équipe pédagogique et éducative accueille de nouveaux collègues :*

- ✦ Marine BESSON, aidée de Carole DAVID, prend en charge la classe de MS/GS
- ✦ Élodie MENANTEAU prend en charge la classe TPS/PS/MS durant la décharge de direction de Nathalie CHEMINEAU.

*Le reste de l'équipe reste inchangé*

- ✦ Angélique FORTINEAU enseigne en CP/CE1.
- ✦ Amélie GUILLET en CE1/CE2
- ✦ Hélène PIVETEAU en CM1/CM2.
- ✦ Louis-Marie GRATON, enseignant spécialisé, aide les enseignantes dans la démarche pédagogique auprès de leurs élèves.



### **En chiffres :**

123 élèves sont accueillis à l'école Notre Dame en TPS répartis sur 5 classes :

- ✦ 22 élèves en TPS/PS
- ✦ 27 élèves en MS/GS
- ✦ 22 élèves en CP/CE1
- ✦ 27 élèves en CE1/CE2
- ✦ 25 élèves en CM1/CM2

### **CONTACT**

*Ecole Notre Dame  
Nathalie Chemineau  
Rue du Pont Pellerin  
Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON  
02 51 31 73 26  
dameflor@orange.fr*





## Maison Familiale Rurale St Flo

### Focus

**Pour cette rentrée 2019-2020, la MFR accueille 191 jeunes entre 15 ans (2nde) et 20 ans (BTS).**

#### **Les deux spécialités de la MFR St Flo :**

2 nouvelles monitrices pour le pôle commerce viennent intégrer l'équipe pédagogique. Le personnel de la MFR accueille une nouvelle maîtresse de maison, une secrétaire-comptable, et un agent de maintenance.

Comme toute MFR, celle de Saint-Florent-des-Bois possède ses spécialités : le service à la personne (Vendée SAPAT (Service aux personnes et aux territoires)) et la vente en animalerie. Cette dernière, peu courante dans le Grand Ouest, permet une belle visibilité car certains des élèves viennent de tout le Grand Ouest (jusque Bretagne + Bordeaux). La MFR St Flo possède donc son propre parc animalier.



La MFR propose des formations adultes avec des ACACED (certificat de capacité) pour animaux domestiques. Ces formations durent 2 à 4 jours, avec quatre sessions par an.



#### **Les nouveautés de la rentrée 2019-2020 :**

- ❖ Une nouvelle animalerie sera construite à proximité de l'école
- ❖ Pour la première année, la MFR intègre l'apprentissage pour le secteur service à la personne. Les apprentis sont au sein d'entreprises, d'associations, de particuliers, de collectivités publiques.

#### **CONTACT**

MFR St Flo  
1 chemin d'Avaud - BP17  
Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON  
Tél. 02 51 31 99 99  
Fax 02 51 31 99 91  
[ireo.st-florent@mfr.asso.fr](mailto:ireo.st-florent@mfr.asso.fr)



## Le service d'accueil périscolaire

La commune Rives de l'Yon organise l'accueil périscolaire des deux sites situés sur Chaillé-sous-les-Ormeaux et Saint-Florent-des-Bois.

Cet accueil périscolaire, accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles des deux communes, est ouvert uniquement pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi.

Sur le site de Saint-Florent-des-Bois (pour les écoles F. Dolto et Notre Dame) :

- **Accueil le matin** : de 7h15 à 8h35. A 8h30, il n'est plus possible de déposer son enfant à l'accueil car les enfants partent vers les écoles.
- **Accueil le soir** :
  - ✦ pour l'école maternelle F. Dolto : de 16h40 à 18h45. A 16h40, les agents d'accueil prennent en charge les enfants inscrits, les regroupent et partent vers l'accueil.
  - ✦ pour l'école élémentaire F. Dolto: de 16h50 à 18h45. A 16h50, les agents d'accueil prennent en charge les enfants inscrits, les regroupent et partent vers l'accueil.
  - ✦ pour l'école Notre Dame : de 16h40 à 18h45. A 16h40, les agents prennent en charge les enfants inscrits, les regroupent et partent vers l'accueil.
- **Le mercredi** : l'accueil est ouvert de 7h15 à 9h05 pour les enfants du groupe scolaire F. Dolto. Les enfants partent vers les écoles à 9h.
- **Le vendredi** : de 16h à 16h10 les enfants peuvent être récupérés par les familles au sein du groupe scolaire (sortie de classe à 16h). A partir de 16h10, ils sont pris en charge par le service périscolaire, à l'Espace Liberté. Ce service est facturé suivant la tarification délibérée pour l'année 2019/2020.



### DE HAUT EN BAS :

*Amélie Gries, Patricia Passarella,  
Brigitte Blanchard  
Jenny Duvignacq, Charlie de la  
Ruelle  
Nadine Guyau, Florian Brethome  
(directeur), Corinne Dubois*

### CONTACT

*Accueil périscolaire  
de Saint-Florent-des-Bois  
18 rue de la Liberté  
Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON  
02 51 40 86 40 ou  
07 89 82 12 61*



Sur le site de Chaillé-sous-les-Ormeaux pour les écoles de la Vallée de l'Yon et St Sauveur :

## DU LUNDI AU VENDREDI :

### • Accueil le matin :

- ✦ pour l'école de la Vallée de l'Yon : de 7h30 à 8h45. Les parents doivent obligatoirement accompagner leur enfant dans la salle et valider leur passage sur la tablette d'émargement. A 8h50, il n'est plus possible de déposer son enfant à l'accueil car les enfants partent vers les écoles.
- ✦ pour l'école St Sauveur et St Melaine : de 7h30 à 8h35. Les parents doivent obligatoirement accompagner leur enfant dans la salle et valider leur passage sur la tablette d'émargement. A 8h40, il n'est plus possible de déposer son enfant à l'accueil car les enfants partent vers les écoles.

### • Accueil le soir :

- ✦ pour l'école de la Vallée de l'Yon et l'école St Sauveur et St Melaine : de 16h45 à 18h45. Dès 16h30 les agents d'accueil prennent en charge les enfants inscrits, les regroupent et partent vers l'accueil pour 16h45. L'accueil ferme ses portes à 18h45.

Au cours du cheminement vers l'école ou l'accueil périscolaire, il n'est en aucun cas possible de récupérer son enfant.

Vous devez impérativement informer les équipes d'animation pour tout retard ou éventuel incident qui entraînerait un dysfonctionnement de l'accueil.



## Focus



Un goûter est proposé à tous. N'hésitez pas à contacter les accueils pour vous renseigner sur les tarifs.



### DE GAUCHE À DROITE :

Davy Neau, Virginie André Lecuyer, Fanny Martin, Lesly Le Roi, Caroline Roblin, Cindy Lebeau, Isabelle Le Roi, Elona Leclercq (directrice)

### CONTACT

Accueil périscolaire  
de Chaillé-sous-les-Ormeaux  
1 place des Petits Princes  
Chaillé-sous-les-Ormeaux  
85310 RIVES DE L'YON  
02 51 06 97 91



## Le service de restauration scolaire



**Restauration scolaire maternelle DOLTO,**  
de gauche à droite,  
Virginie ANDRE LECUYER, Amélie GRIES, Florence  
CAILLAUD, Camille PERROT, Sabine PAPIILLON,  
Absente : Patricia PASSARELLA



### **Prestataire :**

Livraison de repas  
en liaison froide :  
Restoria pour les  
écoles de Rives de  
l'Yon et du Tablier.



### **Prix**

#### **d'un repas :**

pour les élèves  
rivayonnais : 3,30 €  
participation de la  
commune : 1,25 € /  
Repas



**Restauration scolaire élémentaire DOLTO,**  
de gauche à droite,  
Marie-Noëlle NEAU, Laurence SAUGET, Nadine  
GUYAU, Absente : Laura STINGA, Brigitte  
BLANCHARD, Marie PILLENIERE, Alexia JACOB



**Restauration scolaire le Tablier-St Melaine,**  
de gauche à droite,  
Nelly GILBERT, Caroline ROBLIN



**Restauration scolaire Vallée de l'Yon et St Sauveur,**  
de gauche à droite,  
Davy NEAU, Cosette BORDAGE, Claudette  
CHAIGNEAU, Alexandra CHIRON, Sonia PAYEMENT,  
Absente : Fanny MARTIN



**Restauration scolaire Notre Dame,**  
de gauche à droite,  
Isabelle LE ROI, Charlie DE LA RUELLE, Lesly LE ROI,  
Cindy LEBEAU, Jenny DUVIGNACQ, Absente : Elona  
LECLERCQ et Carole DAVID



## LES CHIFFRES



plus de  
**53 000 repas**  
servis chaque année



Soit plus de  
**380 repas**  
servis par jour



**5 sites**  
de restauration



**28 agents**  
de restauration



Charges de personnel  
(coût annuel estimé)

**119 148 €**

## Les associations de parents d'élèves



*Votre enfant fait sa première rentrée et vous êtes perdu parmi les associations de parents d'élèves de votre école. Nous vous proposons de découvrir celles qui font vivre nos écoles.*

### FCPE

Elle participe à la vie scolaire dans l'intérêt des enfants et pour représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

#### CONTACT

*Ecoles Française DOLTO  
Chrystelle LAMOULERE  
parents.dolto@hotmail.com*

*Ecole de la Vallée de l'Yon  
Gabrielle KLEPPER  
g.chartin@yahoo.fr*

### APEL

L'APEL est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'établissement. Elle a pour principales missions de représenter, d'informer, d'accueillir les familles de l'école.

#### CONTACT

*Mélanie Berjeau-Gilbert  
apel.notredame85@orange.fr*

### AMICALE DES ECOLES PUBLIQUES/AMICALE LAÏQUE

L'Amicale des Ecoles Publiques organise différents événements au fil de l'année (bourse aux jouets, vente d'objets divers, fête de Juin...) afin de soutenir financièrement les écoles pour des activités et sorties scolaires.

#### CONTACT

*Amicale des Écoles  
Publiques Française DOLTO  
Manon TOURANCHEAU  
Céline GRASSET  
amicale.saintflorentdesbois@gmail.com*

*Amicale laïque  
Pascal BERTHOME  
p.berthome0279@orange.fr*

### OGEC

Pour les écoles St Sauveur et St Méline

L'OGEC est une association de parents d'élèves ayant pour rôle la gestion de l'entretien des bâtiments, du fonctionnement, du personnel non enseignant des écoles privées et la gestion financière et comptable de l'école.

L'OGEC accompagne également l'équipe enseignante dans sa démarche et ses projets pédagogiques.

L'OGEC « La Familiale » est une association composée de parents d'élèves scolarisés dans une des deux écoles du RPI (St Sauveur sur Rives de l'Yon, Chaillé-sous-les-Ormeaux et St Méline sur Le Tablier).

#### CONTACT

*Ecole Saint Sauveur  
«La Familiale»  
Elodie SIRE  
stsauveur85@free.fr*

*École Notre-Dame  
Stéphane VINCENT  
vincentstephane494@neuf.fr*



## Les Temps d'Activités péri-Educatives et « les petits mercredis »



*Bénédicte Chauveau  
(coordinatrice en vignette)  
Isabelle Le Roi  
Lesly Le Roi  
Cindy Lebeau  
Davy Neau  
Marie Pilleniere  
Fanny Martin*



*Bénédicte Chauveau (coordinatrice)  
Alexia Jacob  
Marie Pilleniere  
Virginie André Lecuyer  
Davy Neau  
Cindy Lebeau  
Isabelle Le Roi  
Corinne Dubois  
Brigitte Blanchard  
Charlie de la Ruelle  
Fanny Martin*



*Corinne Dubois  
Alexia Jacob  
Fanny Martin  
Brigitte Blanchard  
Lesly Le Roi  
Bénédicte Chauveau (coordinatrice)*

### **Les Temps d'Activités Péri-Educatives**

#### **C'est quoi ?**

Depuis la réforme des rythmes scolaires en 2013, les temps d'enseignement des écoles publiques françaises ont été aménagés dès le primaire pour permettre aux enfants d'avoir une organisation du temps scolaire plus respectueuse de leurs rythmes naturels d'apprentissage et de repos (nouvelle répartition des heures de classe).

Vos enfants peuvent participer à des T.A.P. (des Temps d'Activités Péri-Educatives) ou « les petits mercredis » qui proposent des activités culturelles, artistiques,

sportives et environnementales en lien avec les projets d'école des établissements scolaires partenaires.

*Ces activités gratuites contribuent à l'épanouissement des enfants, à développer l'esprit de responsabilité, à favoriser le savoir être et le savoir vivre au sein des groupes.*

Tous ces temps T.A.P. sont encadrés par des animateurs qualifiés ou stagiaires, répondant aux taux encadrement imposés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Une fiche d'inscription doit être au préalable complétée en Mairie.

**Pour l'école élémentaire publique Françoise Dolto de Saint-Florent-des-Bois**, les T.A.P. ont lieu les lundis

de 15h15 à 16h40, le jeudi 13h45 à 15h10 (groupe CE2 à CM2) et de 15h15 à 16h40 (groupe CP à CE2).

« Les petits mercredis » sont proposés 9h15 à 12h15 à l'école maternelle Françoise Dolto.

**Pour l'école élémentaire publique de la Vallée de l'Yon de Chaillé-sous-les-Ormeaux**, les T.A.P. se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

#### **CONTACT**

*Bénédicte CHAUMEAU  
Coordinatrice Enfance-  
Jeunesse  
02 51 31 31 11  
06 24 34 33 82  
enfance@saintflorentdesbois.fr*



## Bibliothèques municipales

Depuis le 23 mars 2019, les bibliothèques de Saint-Florent-des-Bois et Chaillé-sous-les-Ormeaux font partie du réseau des bibliothèques de la Roche-Sur-Yon Agglomération.

Avec une même carte de lecteur, vous pouvez emprunter des livres, des magazines, des CDs, des DVDs ... dans les structures qui les proposent.

Pour l'instant, les ouvrages empruntés dans une bibliothèque doivent être restitués dans la même bibliothèque.

Un site internet est également à votre disposition pour faciliter votre recherche.

Sur [mediatheques.larochesuryon.fr](http://mediatheques.larochesuryon.fr), vous pouvez :

- ❖ Consulter l'ensemble des catalogues des médiathèques
- ❖ Vérifier les disponibilités
- ❖ Réserver des ouvrages
- ❖ Prolonger des emprunts



### La Bibliothèque à Saint-Florent-des-Bois :

A Saint-Florent-des-Bois, 18 bénévoles vous présentent 5000 livres disponibles dont profitent 650 lecteurs (+100 lecteurs par rapport à 2018). Les expositions proposées sont renouvelées tous les deux mois. Les écoles et le centre de loisirs exposent aussi leurs créations

### La Bibliothèque à Chaillé-sous-les-Ormeaux :

A Chaillé-sous-les-Ormeaux, 14 bénévoles accueillent une centaine de lecteurs qui profitent d'une variété de livres renouvelés par des achats 2 fois par an. Des expositions sont aussi proposées au fil de l'année.



#### CONTACT

*Bibliothèque  
Saint-Florent-des-Bois  
Espace Liberté  
4 chemin d'Avaud  
Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON*

*Horaires d'ouverture  
Mardi, mercredi : 16h-18h  
Samedi : 10h-12h*

*02 51 40 86 08  
bibliotheque@  
saintflorentdesbois.fr*

#### CONTACT

*Bibliothèque  
Chaillé-sous-les-Ormeaux  
8 rue des Prés Martin  
Chaillé-sous-les-Ormeaux  
85310 RIVES DE L'YON*

*Horaires d'ouverture  
Lundi : 16h30-17h30  
Mercredi : 16h30-18h  
Samedi : 10h30-12h*

*02 51 34 90 31  
bibliotheque.chaille@orange.fr*

## Les taxis Blandin, l'histoire d'une réussite familiale

«C'est en 1980 que nous quittons notre petite ville de Touraine pour venir nous installer dans la commune de Chaillé-sous-les-Ormeaux où mes parents achètent le bar. En 1982 Jean-Marie, mon papa, débute une nouvelle activité : le transport de personne. A l'aide d'un véhicule petite remise, il effectue le transport d'enfants qu'il allait chercher chez eux dans les petits villages de la commune où le car ne pouvait pas passer ; c'est le début du transport scolaire.

3 ans plus tard Bernadette, ma maman, décide de se joindre à lui. Le bar devenu bar/tabac/épicerie /restaurant est fermé définitivement en 1995 pour qu'elle se consacre uniquement à l'activité grandissante du transport de personnes.

En 1997, je me joins à mes parents pour agrandir l'entreprise et lui permettre de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Des entreprises de messagerie sont démarchées. **C'est le début du transport de colis.**

En 2003 l'entreprise devient une SARL et se déplace au Tablier. Entre temps, Anne-Laure, ma femme, Jean-Guy, mon beau-frère et Emmanuelle ma soeur, nous ont rejoints. L'entreprise continue de grandir et se développer. En 2014 elle compte 7 autorisations Taxis et une dizaine d'utilitaires. C'est cette même année que nous nous installons sur la commune de Saint-Florent-des-Bois. Ce déménagement nous a permis de trouver un peu de confort avec de nouveaux locaux plus spacieux et un espace de stockage plus important pour nos véhicules.

En 2016, Jean-Louis BOUTIN, fort de son expérience dans le transport, rejoint notre équipe et nous permet de nous diversifier davantage grâce à sa capacité poids lourds et ses différentes relations professionnelles.

En octobre 2018, Bernard, mon frère, intègre l'entreprise familiale et plus récemment c'est mon fils, Logan, qui nous a rejoints en septembre 2019 **pour développer une nouvelle activité logistique.**

Aujourd'hui nous sommes installés dans nos nouveaux locaux depuis janvier 2019. Après quelques travaux, notre nouveau siège est opérationnel même si il nous reste encore quelques améliorations à apporter.»

**Olivier BLANDIN BOISSEAU**  
Dirigeant





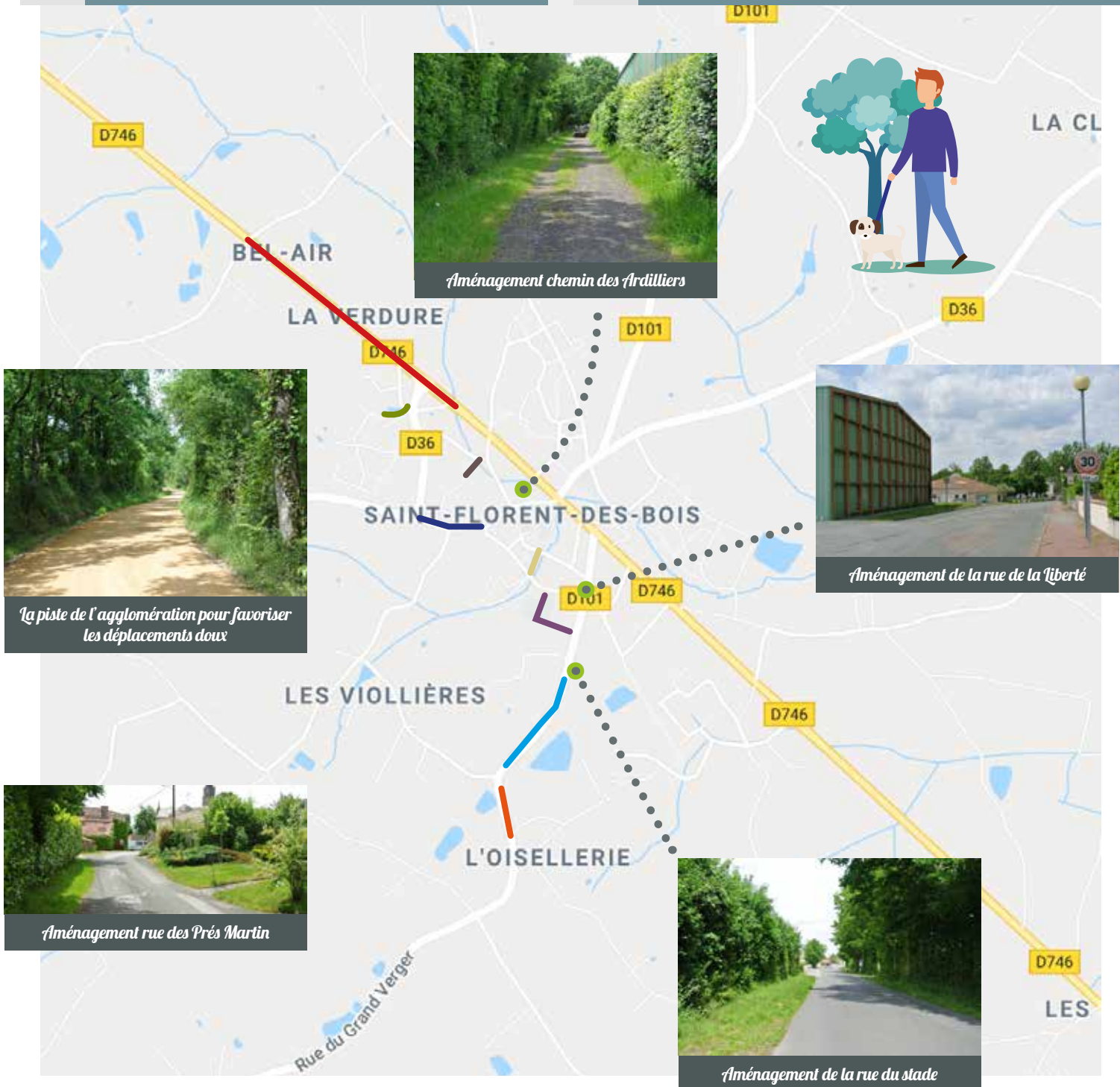


# TERRITOIRE //////////////////////////////////////

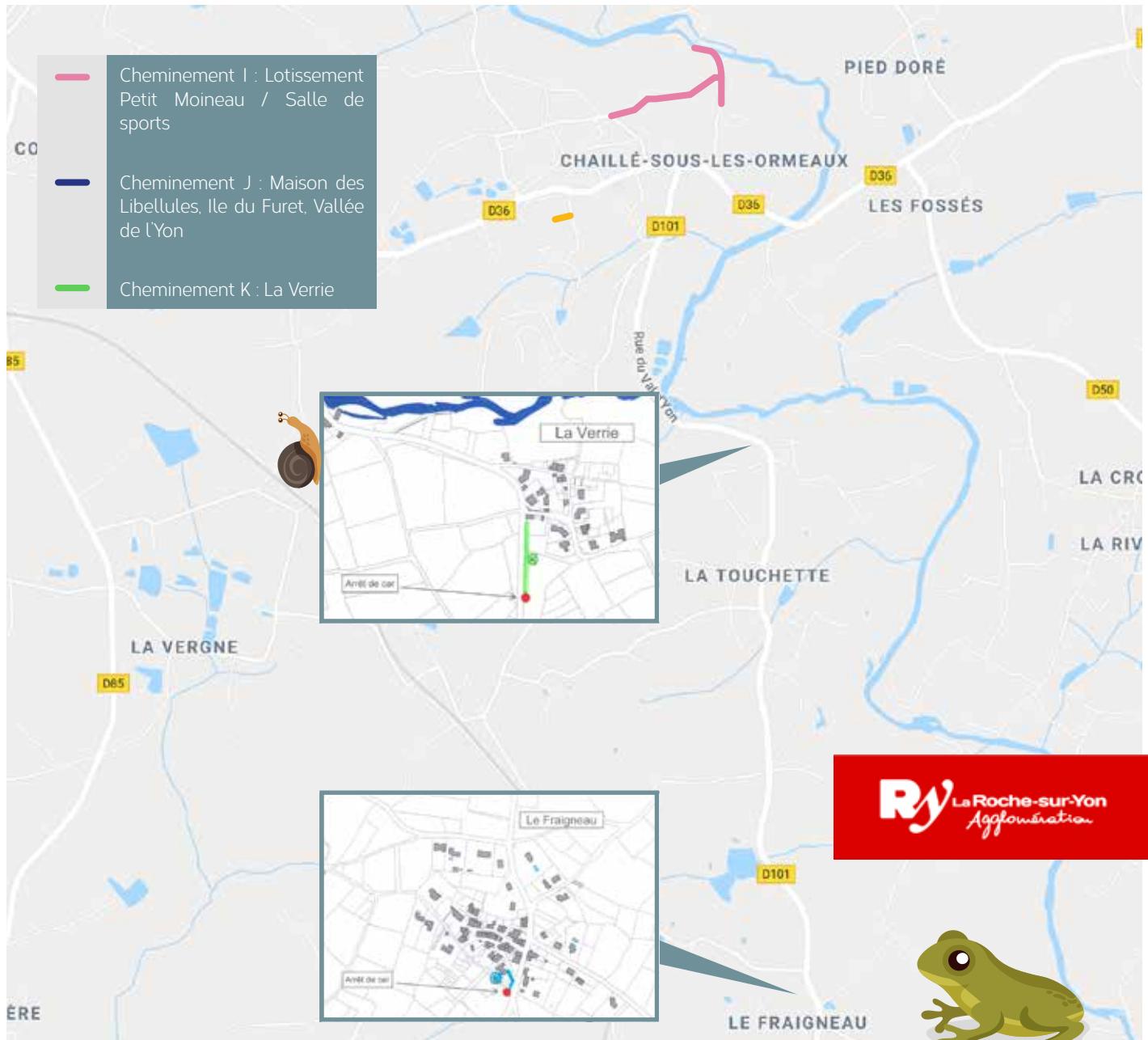
## Pour favoriser les déplacements doux...

**161 500 du budget de la commune sont consacrés à ces aménagements financés en partie par des fonds de concours de la Roche agglomération. Détails des travaux à venir.**

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|  | Cheminement A : Haut des Viollières  |  | Cheminement E : Chemin des Ardillers                |
|  | Cheminement B : rue du stade / École Dolto   |  | Cheminement F : Chemin Salle de l'Avenir            |
|  | Cheminement C : rue du stade / Salle de sport (le chemin fait le tour de la salle) |  | Cheminement G : Rue des Tamaris / Rue de la Liberté |
|  | Cheminement D : Chemin des Genêts  |  | Cheminement H : Champ Vairé / le Bourg              |



## ...la commune aménage l'espace urbain



### Création d'une piste cyclable entre le bourg de Saint-Florent et la piscine sud par la Roche sur Yon Agglomération **BUDGET : 415 000 €**

La piste peut être prise en sortant du bourg de Saint-Florent avant l'Énardière. La piste passe au abords ou par les villages du Bois Veraud et de Bel Air, du Brûleau, de l'Inaudière, de la Rabotière et de la Ferme de la Barre. Il faut ensuite emprunter la route qui mène vers les Basses Crêches avant de remonter en direction de la route départementale en passant par les Crêches ; pour arriver à la piscine, prendre à gauche,

la piste qui passe à l'orée d'un champ où se trouvent des ânes et des chevaux. C'est ainsi 9 860 ml de piste en sable compacté qui ont été créés sur des chemins existants.

Certains tronçons ont été préalablement ré-empierreés. Les travaux ont été pensés pour que l'environnement ne soit pas dénaturé. Le jalonnement est en cours de réalisation.

## Les travaux de voirie

**Votre commune Rives de l'Yon consacre annuellement 220000 € à l'entretien de sa voirie et de ses chemins. La commission voirie a retenu l'entretien des portions de voirie suivantes :**

### **A Travaux en enrobé :**

- ⌘ Trottoirs devant école Françoise Dolto (190m²)
- ⌘ La Roblinière (750 ml)
- ⌘ Liaison rue de la Liberté - rue d'Avaud, le long de la place de Röthenbach, avec pose de bordures caniveaux CC1 et places de stationnement (441 m²)

**A Travaux en tri-couche :** (application successive par alternance de plusieurs couches de liant et de granulats de différentes tailles)

- ⌘ De l'intersection route Petit Bois-Clos - Aubonnière à intersection Le Petit Rochereau - Le Pré Haut (1400ml)
- ⌘ Lieu-dit La Salle, au Bois Véraud (425 m²)
- ⌘ Lieu-dit La Mollerie, avant le pont, direction Les Juraires

### **A Travaux de PATA (Point à Temps Automatique)**

à Chaillé : rue de la la Petite Laudière, le Champ du Rocher, la Merlerie (du calvaire en direction de Nesmy), la Ravonnière, village du Petit Bois-Clos, du Grand Bois-Clos, rue des Rosiers, des Lilas et des Hortensias à Saint-Florent : route de la Blinière , le Pied Doré , le Furet, la Bougrière à la Pierre

Plate, rue des Acacias, impasse des Chênes, rue du Lavoir, rue du Beignon, rue des Chateigners, route de Badiole, rue des Mimosas, rue des Sorbiers

### **🏠 Aménagements :**

- ⌘ Rue du Petit Moineau : réfection des trottoirs et de la voirie avec aménagements de sécurité (du plateau de la mairie à l'intersection de la rue des Rosiers)
- ⌘ Trottoir école Françoise Dolto : installation de lices en bois
- ⌘ Trottoirs école de la Vallée de l'Yon et école St Sauveur : installation de lices en bois
- ⌘ L'Inaudière de Chaillé : aménagement pour réduire la vitesse (plateau ou écluse)
- ⌘ Entrée du stade Saint-Florent : aménagement de sécurité (chicanes ou autre)

### **Divers:**

- ⌘ Chemin entre la D36 et l'Inaudière de Saint-Florent : scarification et reprofilage (500 ml)
- ⌘ Place de Röthenbach : reprofilage et sablage
- ⌘ Reprise de trous entre la Vergne et la Bougrière

### **🕒 Entretien des fossés**

- ⌘ 4000 mètres linéaires de fossés sont entretenus annuellement.

### **A Création d'emplacements Personnes à Mobilité Réduite (en enrobé) :**

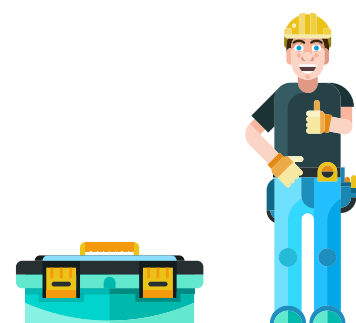
- ⌘ Place de Röthenbach
- ⌘ Ecole élémentaire Dolto
- ⌘ Ecole élémentaire Notre-Dame
- ⌘ Terrain de foot à St Florent
- ⌘ Salle de sports St Florent
- ⌘ Accueil périscolaire Chaillé sous les Ormeaux

**A Travaux en tri-couche :** (application successive par alternance de plusieurs couches de liant et de granulats de différentes tailles)

- ⌘ De l'intersection route Petit Bois-Clos - Aubonnière à intersection Le Petit Rochereau - Le Pré Haut (1400ml)
- ⌘ Lieu-dit La Salle, au Bois Véraud (425 m²)
- ⌘ Lieu-dit La Mollerie, avant le pont, direction Les Juraires

### **A Travaux rue de la mairie à Chaillé-sous-les-Ormeaux**

- ⌘ Remise en état des réseaux
- ⌘ Réalisation des bordures trottoirs



## Transports en commun

### Gratuité des transports le samedi

Afin de favoriser l'usage des transports collectifs, notamment pour les familles, La Roche-sur-Yon Agglomération a souhaité, à l'occasion du conseil d'Agglomération du 9 juillet, rendre gratuit le réseau de bus Impulsyon tous les samedis, et ce à partir du **7 septembre 2019**.

La gratuité s'appliquera également lors des journées de pics de pollution.

### Cohérence des tarifs

Comme annoncé là aussi dans le conseil d'Agglomération du 28 mai, et ce, afin de maintenir un écart cohérent entre les tarifs scolaires et ceux des abonnements du réseau Impulsyon pour les jeunes de moins de 26 ans,



La Roche-sur-Yon Agglomération adapte à compter du 1er septembre la grille tarifaire comme suit :

- ✦ Abonnement mensuel -26 ans : 17,80 € (au lieu de 24 €)
- ✦ Abonnement annuel -26 ans : 140 € (au lieu de 199 €)

Les abonnements mensuels et annuels des -26 ans pour les 2ème et 3ème enfant sont supprimés. Les tarifs -26 ans sont élargis à l'ensemble des étudiants.



## Tous à vélo

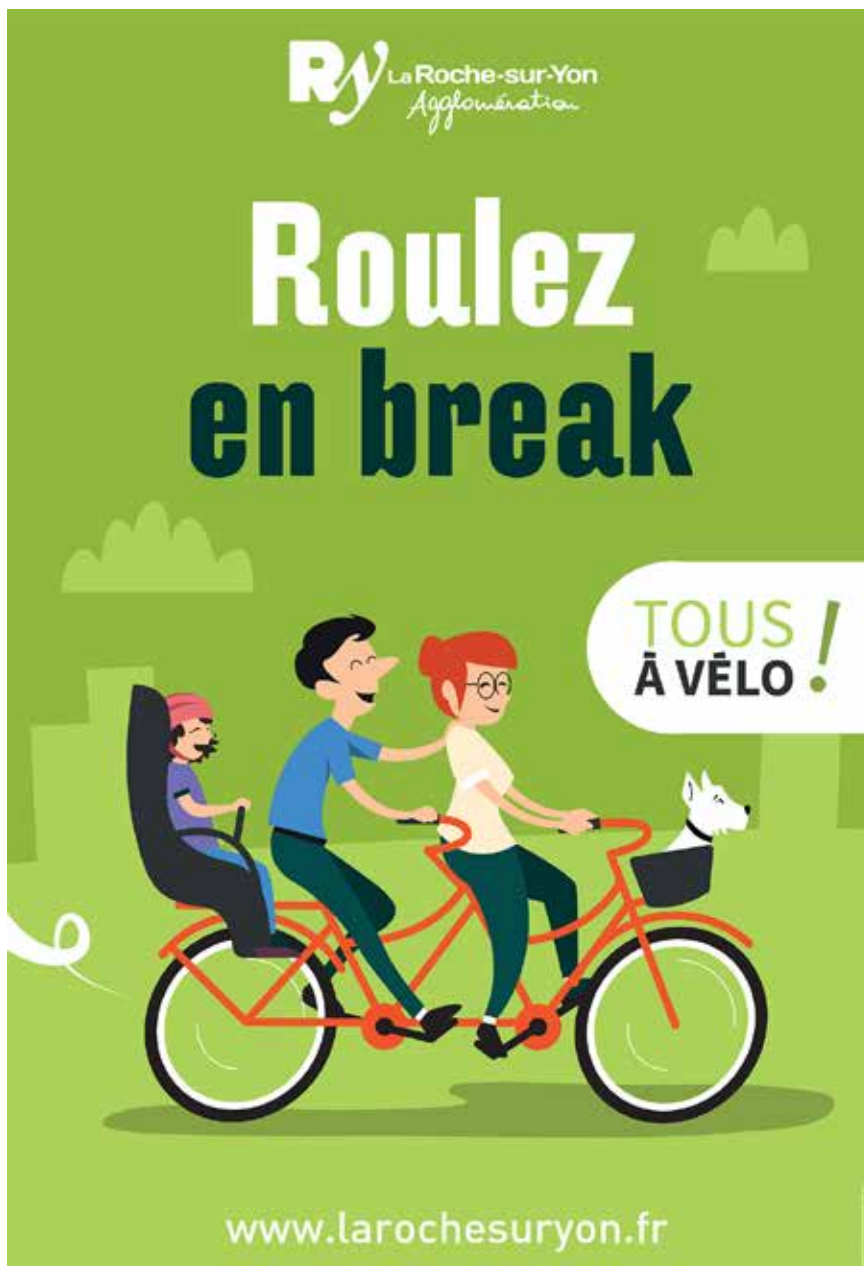
Depuis le 3 juin, La Roche-sur-Yon Agglomération a lancé le premier acte de sa campagne de communication pour sensibiliser les Agglo-Yonnais à la pratique du vélo dans leurs déplacements professionnels et personnels. Après «Roulez en break», «Passez à l'électrique», voici «Roulez suréquipés» !

Souvent les déplacements à vélo sont vécus comme une contrainte : météo, enfants à déposer, courses à transporter... sont autant de prétextes mis en avant pour ne pas se déplacer à vélo. Et pourtant, les bienfaits du vélo sur la santé ne sont plus à démontrer, tout comme ses aspects écologiques et économiques.

Ainsi, avec sa campagne «Tous à vélo !», La Roche-sur-Yon Agglomération souhaite sensibiliser les Agglo-Yonnais à l'utilisation du vélo dans leurs déplacements au quotidien : loisirs, travail, sport, emplettes...

Depuis 2018, La Roche-sur-Yon Agglomération a mis en place de nombreux dispositifs en faveur de la pratique du vélo, que ce soit pour un déplacement professionnel ou personnel :

- ✦ La création de nombreux cheminement doux (parmi les derniers: Nesmy / piscine Sud, Saint-Florent-des-Bois / Piscine Sud / La Marronnière, Le Tablier / Saint-Florent-des-Bois, La Chaize-le-Vicomte / La Folie...).
- ✦ L'installation d'abris à vélos sécurisés (dans plusieurs communes de l'agglomération).
- ✦ La création de parkings relais à La Roche-sur-Yon (La Simbrandière, Monseigneur Deval et Olivier-de-Serre).
- ✦ L'ouverture de la Maison du vélo, en juillet 2018.
- ✦ Le lancement de l'application Mobilisy (optimisez vos déplacements sur le territoire).



# Subvention à l'acquisition d'un Vélo à Assistance électrique (VAE)

## Conditions d'éligibilité

Une seule subvention par foyer.

Etre majeur et résider sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Les aides seront satisfaites selon l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits

budgétaires de l'année en cours réservés à cette opération.

Acheter son VAE chez un vélociste partenaire :

Arcade Parc Eco 85 La Roche-sur-Yon

Bernaudeau Cycles Zac Beaupuy 1 Mouilleron-Le-Captif

Décathlon Rond Point Palissy La Roche-sur-Yon

Espace Vélo Zac Beaupuy 4 Mouilleron-Le-Captif

Intersport Les Flâneries La Roche-sur-Yon

Mondo Vélo Sud Avenue La Roche-sur-Yon

Roule Energie Zone de la Tignonnière Aubigny- Les Clouzeaux

Le bénéficiaire devra fournir les pièces justificatives suivantes :

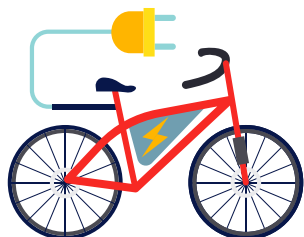
- ❖ Certificat d'homologation du vélo.
- ❖ Un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois.
- ❖ L'original de la facture acquittée d'achat du VAE, à son nom propre.
- ❖ L'attestation de marquage antivol bicycode du vélo avec le n° attribué.
- ❖ Un RIB au nom du demandeur.
- ❖ Une attestation de l'employeur pour les salariés d'une entreprise **adhérente du PDIE**.



L'aide pour les Agglo Yonnais est fixée à 15 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 150 €,

L'aide pour les Agglo Yonnais salariés d'une entreprise adhérente du PDIE (Plan de

Déplacement Inter-Entreprises) est fixée à 25 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 250€.



## Modalités pratiques

Le bénéficiaire s'inscrit sur le site Internet de La Roche-sur-Yon Agglomération, remplit les formulaires,

fournit les pièces justificatives et accepte les conditions générales du présent règlement.

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

Vos démarches en ligne - Vélos à Assistance Electrique

Les personnes ne pouvant pas réaliser les démarches par Internet, pourront remplir un dossier papier à :

**Ry** La Roche-sur-Yon Agglomération

**CONTACT**

*La Direction Transports et Déplacements Durables*  
2ème étage  
Espace Prévert -70 rue Chanzy  
85000 LA ROCHE SUR YON

*Horaires d'accueil :*  
9h-12h et 14h-17h

## Création de l'atlas de la Biodiversité de Rives de l'Yon

### **Création d'un Atlas de la Biodiversité sur la commune Rives de l'Yon**

**Un partenariat entre la commune Rives de l'Yon et le Lycée Nature de La Roche-sur-Yon doit aboutir à la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale dont le but est de constituer une aide à la décision pour les élus. La création de cet ABC est l'occasion pour les habitants de participer à un programme de sciences participatives.**

### **La biodiversité, un Atlas, c'est quoi ?**

La faune, la flore et les habitats naturels, présents sur les territoires, constituent un patrimoine naturel commun qui est précieux. La préservation et la valorisation de la biodiversité est l'affaire de tous : population, élus et les acteurs socio-économiques. Connaître la biodiversité, c'est pouvoir agir pour la protéger et la valoriser. Tel est le but de l'Atlas de la Biodiversité Communale

La commune Rives de l'Yon et le Lycée Nature de La Roche-sur-Yon sont partenaires sur les questions environnementales. Cette année, cette collaboration vise à la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

L'ABC doit répondre aux objectifs suivants :

- ❖ Apporter à la commune une information naturaliste complète et synthétique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;
- ❖ Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux (agriculteurs, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;
- ❖ Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune.

La constitution d'un ABC est un préalable indispensable pour réduire notre empreinte écologique sur les écosystèmes.





**Dans la continuité des actions déjà entreprises sur la commune,**

Rives de l'Yon agit en faveur de la biodiversité. Grâce à l'impulsion de ses élus et de divers acteurs, des décisions ont été prises comme la proscription des produits phytosanitaires, la gestion différenciée des espaces communaux et la mise en place d'actions d'information et d'éducation de la population (pose de nichoirs, aménagement d'une prairie gérée en éco-pâturage, organisation d'une semaine environnement).

L'outil ABC constitue une opportunité d'action nouvelle. Connaître les enjeux de biodiversité sur le territoire permet d'orienter les projets d'aménagement vers les espaces les moins sensibles, pour garantir les services écosystémiques indispensables à la collectivité (épuration de l'air, régulation du climat local, protection des ressources en eau, prévention des risques naturels, accès à la nature...).

**Des habitats et des espèces**

L'idée est bien d'arriver à récolter des données chiffrées sur la diversité des habitats et des espèces présents. Les BTS GPN ont proposé de travailler sur : les Amphibiens – les Chiroptères (Chauves-souris) – les Coccinelles – la Flore – le Lichens – les Mammifères – les Micro-mammifères – les Oiseaux – les Reptiles et Rhopalocères (papillons de jour).

Une phase d'inventaire effectuée, entre mai et septembre, par les étudiants, doit être complétée par les habitants sur de plus longues périodes d'observation afin d'être le plus exhaustif possible dans le repérage des zones à enjeux. Comme chaque habitant est plus ou moins « expert » des groupes à observer, les étudiants ont créé des outils de reconnaissance et de guide de récolte de données.

Ces informations permettront aux étudiants de connaître l'état des habitats naturels et des espèces.



**Participez au projet**

Connaissez-vous bien les différentes coccinelles ? Quelles sont ces fleurs qui poussent dans notre pelouse ? Sauriez-vous identifier les amphibiens ?

Il y a dix groupes à inventorier (amphibiens, reptiles, papillons de jour, flore, lichens, chauve-souris, mammifères, micro-mammifères, oiseaux, coccinelles) au moyen de fiches d'identification.

Alors partez, petits et grands, explorer votre jardin et les espaces publics.

Vous avez remarqué la présence d'espèces décrites dans l'une des 10 fiches proposées ?

Communiquez sans attendre vos observations aux étudiants en charge de ce projet.

Toutes ces fiches sont disponibles dans les mairies de Rives de l'Yon. Alors n'attendez plus, et bonnes recherches !



## Stop aux emballages imbriqués



L'EMBALLAGE IMBRIQUÉ N'EST PAS REPÉRÉ PAR LES MACHINES,  
**DONC PAS RECYCLÉ**



### Tri des emballages : non aux imbriqués

Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium

dans des boîtes en carton ne sont pas détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matière conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.

**Alors n'imbriquez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboitez pas vos emballages.**

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'utilisateur. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une

fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

Pour rappeler aux Vendéens cette consigne essentielle dans le tri de leurs emballages, Trivalis lance une campagne de communication départementale. Le message « Sortez-moi d'ici, je veux une nouvelle vie ! » est celui d'un malheureux... pot de yaourt, imbriqué dans une boîte de conserve, qui n'espère qu'une chose, sortir de là pour avoir droit, lui aussi, au recyclage.

# Centre Communal d'Action Sociale

**Le Centre Communal d'Action Sociale a deux fonctions :**

- ❖ *Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)*
- ❖ *Dispenser l'aide sociale facultative fruit de la politique d'action sociale de la commune.*

## Le LOGEMENT

- ❖ Reçoit les personnes qui recherchent un logement aidé
- ❖ Propose une aide pour la constitution des dossiers de demande auprès des bailleurs sociaux
- ❖ Reçoit les récépissés de dépôt de dossier.
- ❖ Présente les dossiers en Commission d'Attribution Logement



## La LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

- ❖ L'aide alimentaire : pour en bénéficier, prenez rendez-vous avec une assistante sociale.
- ❖ Les secours : aides financières ponctuelles destinées à répondre aux situations d'urgence.
- ❖ Les demandes de domiciliation : Le CCAS permet aux personnes sans domicile fixe d'obtenir une adresse officielle indispensable à l'obtention de leurs aides.

## L'AIDE ET SOUTIEN AUX PERSONNES AGÉES

- ❖ Animations : goûter des retraités, goûter intergénérationnel, sorties ponctuelles
- ❖ Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans.
- ❖ organisation d'un repas tous les 15 jours à la salle des Tilleuls



## L'ÉCOUTE

Reçoit les personnes qui rencontrent des difficultés ; leur apporte une écoute ; les conseille et les oriente vers les bons interlocuteurs selon les besoins.

## Parcours de la 2<sup>ème</sup> chance

Un nouveau départ vers l'emploi

Un accompagnement personnalisé pour construire votre parcours professionnel



**N° Vert 0800 850 865**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Contacts utiles

### CLIC Entour'âge

Centre Local d'Information et de Coordination pour les retraités et personnes âgées

Service public, de La Roche-sur-Yon Agglomération, à destination des personnes de + 60 ans, de leur famille et des professionnels en lien avec le public âgé, le CLIC propose des activités de prévention, d'animation et d'aide aux aidants ainsi que des permanences physiques et téléphoniques.



#### CONTACT

*C.L.I.C. Entour'âge  
29 rue Anatole France  
85000 LA ROCHE SUR YON  
02 51 24 69 81  
clicentourage@larochesuryn.fr*



### Assistances Sociales

Elles interviennent auprès des personnes pour des demandes d'informations et d'aides concernant tous les domaines de la vie quotidienne.

#### CONTACT

*18 rue Galliéni  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
02 28 85 89 89*



### Service d'Aide à Domicile ADMR

L'ADMR permet aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles.

L'ADMR propose : ménage et repassage, garde d'enfants à domicile, aide aux familles, aide et accompagnement à domicile des personnes âgées, aide et accompagnement à domicile des personnes handicapées, garde de jour et de nuit, téléassistance, portage de repas.

#### CONTACT

*ADMR du Service d'Aide à Domicile  
9 bis rue des Tilleuls  
Saint-Florent-des-Bois  
85310 RIVES DE L'YON  
Tél. 02 51 24 31 81  
admrstflorent@orange.fr  
www.admr85.org*

### AIDVY

L'Association Intermédiaire de la Vallée de l'Yon (Aidvy) contribue au retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés (bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs reconnus handicapés, jeunes de moins de 26 ans) en leur permettant de travailler occasionnellement. Elle organise des sessions de formations certifiantes et qualifiantes avec des partenaires de terrain et accompagne individuellement les personnes dans leur parcours. Vous êtes un particulier, une association, une collectivité locale, une entreprise, vous pouvez faire appel aux services d'Aidvy pour l'entretien des locaux, la garde d'enfants de + de 3 ans, des petits travaux de jardinage et de bricolage...

Paiement possible en Chèque Emploi Service (déduction fiscale)

#### CONTACTS

*AIDVY  
02 51 46 72 65  
aidvy@live.fr  
www.aidvy.com*

## NAISSANCES

### SAINT-FLORENT-DES-BOIS

**Manon PÉRON**, née le 19 septembre 2018

**Zélie BORRAGINI**, née le 22 septembre 2018

**Théo LENOIR**, né le 25 septembre 2018

**Enzo MACCARIO**, né le 21 novembre 2018

**Hannah CHEVILLON**, née le 24 novembre 2018

**Lou BROSSARD**, née le 13 décembre 2018

**Margot GUILLET**, née le 17 janvier 2019

**Adelaïde GUILLET**, née le 17 janvier 2019

**Ethan VANDAMNE LAZIER**, né le 26 janvier 2019

**Agathe MASSÉ**, née le 25 février 2019

**Clarisse PORTRON**, née le 10 mars 2019

**Ambre LENOIR**, née le 9 mai 2019

**Inès GUYAU**, née le 9 juin 2019

**Wesley GIROUX**, né le 23 juin 2019

**Timéo AVRIL**, né le 13 juillet 2019

**Joshua BECEL**, né le 29 juillet 2019

**Tyago LOISEAU PACAUD**, né le 13 août 2019

**Julian LUCAS**, né le 13 octobre 2019

### CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

**Alicia LONGUÉPÉE**, née le 30 septembre 2018

**Clément QUEVAL FOURCADE**, né le 05 octobre 2018

**Jade JUGHTERS**, née le 01 décembre 2018

**Manon MORIN**, née le 09 janvier 2019

**Natéo DELAVA**, né le 12 janvier 2019

**Lison COTTY**, née le 29 janvier 2019

**Évi CAUDAL**, née le 13 février 2019

**Gwenaël MONVOISIN**, né le 22 février 2019

**Lya CHEVALLEREAU**, née le 20 avril 2019

**Lucianna RIBEIRO**, née le 24 mai 2019

**Loëvan KERMOAL**, né le 05 juin 2019

**Lise NAVET**, née le 19 septembre 2019



## MARIAGES

### SAINT-FLORENT-DES-BOIS

**Thomas LAURENCEAU et Lucie RENAULT**,

le 22 septembre 2018

**Alexis HERBAIN et Pricilla HERBRETEAU**,

le 29 septembre 2018

**Maggy GOGUET et Marie-Elisabeth MENANTEAU**,

le 24 novembre 2018

**Camille MARTINEAU et Line HOANG**,

le 2 juin 2019

**Roeland ABTS et Marine de la ROCHE SAINT ANDRE**,

le 29 juin 2019

**Adelin TAULELLE et Elodie RODIER**,

le 19 août 2019

**Romuald CAPRON et Olivia SOULET**,

le 21 septembre 2019

### CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

**Adrien DOGON et Amélie MESNARD**,

le 28 décembre 2018

**François MURAIL et Raphaëlle RABALLAND**,

le 06 avril 2019

**Vincent LAURENT et Amélia SIMONNEAU**,

le 15 juin 2019

**Christophe DELAROCHE et Audrey DREILLARD**,

le 07 septembre 2019





## DÉCÈS

### SAINT-FLORENT-DES-BOIS

- Patrice FERRÉ**, décédé le 23 septembre 2018  
**Berthe CHAUVET**, décédée le 16 octobre 2018  
**Mathieu BITCHOGA**, décédé le 17 octobre 2018  
**Marcelle GIRAUD**, décédée le 30 octobre 2018  
**Hélène PINSON**, décédée le 5 novembre 2018  
**Raphaël CHAREF**, décédé le 23 novembre 2018  
**Michelle GUIGNARD**, décédée le 26 novembre 2018  
**Georgette GAUCHER**, décédée le 2 décembre 2018  
**Agnès ARCHAMBAUD**, décédée le 4 décembre 2018  
**Marie-Ange ROBLIN**, décédée le 6 décembre 2018  
**Henriette METAY**, décédée le 10 janvier 2019  
**Amélie ROUSSEAU**, décédée le 12 janvier 2019  
**Georges MORINEAU**, décédé le 12 janvier 2019  
**Michel PINSON**, décédé le 22 janvier 2019  
**Huguette BOEUF**, décédée le 22 janvier 2019  
**Jean-Claude DONSOY**, décédé le 24 janvier 2019  
**Arlette MARGRIS**, décédée le 31 janvier 2019  
**Olivier DANIAUD**, décédé le 15 février 2019  
**Marie-Ange GUILMENT**, décédée le 12 mars 2019  
**Michelle SIRET**, décédée le 14 mars 2019  
**Marie-Madeleine BAUDRY**, décédée le 22 mars 2019  
**Monique JEAN**, décédée le 25 mars 2019  
**Fabien CREPEAU**, décédé le 6 mai 2019  
**Léa CRÉPEAU**, décédée le 6 mai 2019  
**Antoine SIMONNEAU**, décédé le 3 juin 2019

**Hervé MARTIN**, décédé le 23 juin 2019

**Michel LAURENCEAU**, décédé le 23 juin 2019

**Caroline GUERINEAU**, décédée le 27 juin 2019

**Marcelle LONG**, décédée le 3 juillet 2019

**Colette RICHARD**, décédée le 5 juillet 2019

**Jean-Luc PERRAUDEAU**, décédé le 8 juillet 2019

**Aurore DEPAGNIAT**, décédée le 29 juillet 2019

**Michel PÉROCHEAU**, décédé le 22 août 2019

**Elie MARCHAND**, décédé le 10 septembre 2019

**Marie GOUIN**, décédée le 19 septembre 2019

**Marie THUDEAU**, décédée le 1er octobre 2019

**Marie RIVIERE**, décédée le 3 octobre 2019

**Henri PASQUIER**, décédé le 6 octobre 2019

**André THÉBAULT**, décédé le 13 octobre 2019

**Robert PÉTÉ**, décédé le 24 octobre 2019

**Rébecca DUFRESNE**, décédée le 27 octobre 2019

### CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

**Jean-Paul NEAU**, décédé le 22 décembre 2018

**Thérèse BRIFFAUD**, décédée le 23 janvier 2019

**Marie RAFFENSCHORFER**, décédée le 23 mars 2019

**Maryse BERNARDIN**, décédée le 12 mai 2019

**Germaine MAZOUÉ**, décédé le 09 juin 2019

**Nicolas TÉTARD**, décédé le 18 juin 2019

**Gillette RAYNEAU**, décédée le 26 juillet 2019

**Christiane GARCIA**, décédée le 02 août 2019

## Agenda 2019

### DÉCEMBRE

#### 7 DÉCEMBRE :

Ste Barbe des pompiers, Salle de l'Avenir,  
Saint-Florent-Des-Bois

#### 7 DÉCEMBRE :

Concours belote Sud Yon Basket Club,  
Salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux

#### 10 DÉCEMBRE :

Banquet de Noël Renouveaux des Ormeaux,  
Salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux

#### 13 DÉCEMBRE :

Arbre de Noël de l'École Notre-Dame,  
Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 17 DÉCEMBRE :

Noël des enfants du Comité des fêtes et du Renouveaux  
des Ormeaux à Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 19 DÉCEMBRE :

Fête de l'École Française Dolto,  
Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 27 DÉCEMBRE :

Tournoi de foot en salle à Saint-Florent-des-Bois

### MARS

#### 6-7-8 MARS :

Premières représentations Fo'l'Avaine,  
Salle de l'Avenir, Saint-Florent-Des-Bois

#### 24 MARS :

Bourse aux vêtements APEL,  
Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 28 MARS :

Spectacle du Comités des Fêtes,  
Salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux

### AVRIL

#### 4 AVRIL :

Sud Yon basket club - fête de fin de saison,  
Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 5 AVRIL :

Après-midi musical animé par l'École de musique  
«Musique-sous-les-Ormeaux

#### 19 AVRIL :

Journée caritative ligue contre le cancer (UNC/ amicale),  
Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 25 AVRIL :

Spectacle de théâtre par l'Amicale Laïque,  
Salle polyvalente, Chaillé-sous-les-Ormeaux

## Agenda 2020

### JANVIER

#### 12 JANVIER :

Galette des Rois de l'ES Rives de l'Yon (Club de foot-  
ball), Salle de l'Avenir, Saint-Florent-Des-Bois

#### 16 JANVIER :

Cérémonie des Voeux du Maire, Salle de l'Avenir à  
Saint-Florent-des-Bois

### FÉVRIER

#### 7 FÉVRIER :

Spectacle par la SATAF, Salle de l'Avenir,  
Saint-Florent-des-Bois

#### 16 FÉVRIER :

Fressure de l'UNC, Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

#### 29 FÉVRIER :

Randonnée Promenade Quad Rives de l'Yon,  
Départ Salle de l'Avenir, Saint-Florent-des-Bois

### MAI

1 MAI : Randonnée du muguet, départ salle des Tilleuls,  
Saint-Florent-des-Bois





30 Jahre  
Partnerschaft

30 ans  
de Jumelage



1989  
2019

